

RESPONSABLE DE SECTEUR/UNITE (h/f) #710

https://recrutement.departement13.fr/intranet/front-jobs-detail.html?id_job=710&id_origin=0



Limite de candidature	03-05-2026
Mise à jour	22-12-2025
Service	DIRECTION DE LA CULTURE > SECTEUR ARCHIVES COURANTES...
Localisation	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Responsable De Secteur/Unite (h/f)
Filière	Culturelle
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Attachés de conservation du patrimoine
Grade	Attache De Conservation Du Patrimoine, Attache Principal De Conservation Du Patrimoine

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur des Archives départementales :

- assurer la responsabilité du secteur
- assurer le suivi de la gestion des archives courantes et intermédiaires du Département
- participer aux opérations de dématérialisation des procédures et assurer le suivi de l'archivage électronique au sein de la collectivité
- assurer des permanences scientifiques en salle de lecture
- participer au bon fonctionnement du service

Ou toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emploi et son domaine d'intervention

ACTIVITES :

Assurer le suivi de la gestion des archives courantes des services de la collectivité

- Aide et conseil auprès des services producteurs : indications sur les règles de conservation des archives courantes et intermédiaires
- Elaboration de chartes d'archivage et de fiches conseil
- Formation des agents des services producteurs
- Animation du réseau des référents

- Suivi des outils mis en ligne sur l'intranet de la collectivité

Assurer le suivi des archives intermédiaires de la collectivité

- Aide au classement et à la mise en œuvre de l'échantillonnage
- Préparation des bordereaux d'élimination
- Réception des versements des services et mise à jour des bases de données
- Assurer les communications administratives aux services producteurs
- Participer aux groupes de travail thématiques sur le traitement des fonds (groupes producteurs, instruments de recherche, indexation...)
- Préparation des bordereaux de versement d'archives définitives selon les règles de l'ISAD(G)

Assurer le suivi sur les opérations de dématérialisation et l'archivage électronique en lien avec le chargé de projet archivage électronique

- Participer à la mise en œuvre du SAE
 - Accompagner les services producteurs et animer des ateliers
 - Participer à la production des référentiels et des profils d'archivage
- Assurer des permanences scientifiques en salle de lecture (4 séances par trimestre)
- Orienter, renseigner et aider les lecteurs.
 - Débloquer les cotes dans le cas de dérogations particulières.
 - Surveiller la salle de lecture conjointement avec les assistants de service public et les aides archivistes
 - Procéder aux inscriptions en l'absence des ASP

- Assurer le remplacement éventuel d'un permanent scientifique.
 - Veiller au respect du règlement tant en ce qui concerne les lecteurs que les agents d'accueil et les aides archivistes.
- Participer aux projets transverses des Archives départementales
- Participation aux réunions de permanents scientifiques
 - Membre de l'équipe d'encadrement des Archives départementales
 - Membre du comité de suivi du site internet
-

Profil recherché

Formation supérieure en archivistique
Connaissances approfondies en archivage électronique
Expérience en traitement d'archives
Maîtrise des règles et normes archivistiques
Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métier
Maîtrise des normes relatives à la description archivistique (ISAD (G), ISAAR-CPF, EAD, EAC, Records in Context) et à l'archivage électronique
Pratique des outils informatiques et des logiciels métiers, notamment Ligéo gestion et Ligéo diffusion
Solides connaissances de la réglementation en vigueur
Sens de l'organisation du travail
Pédagogie
Capacités rédactionnelles
Sens des relations sociales et professionnelles
Compétences managériales
Sens du service public
Etre autonome
Savoir rendre compte



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (10.50 euros)
Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum
Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental
Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé
Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service
Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)
Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.

Informations complémentaires

Classification RIFSEEP : AG4

NBI : Oui (25 points)

Contact DRH : WONG Julia - 0413313571